

CLUB PLANS DE PAYSAGE

Enquête de satisfaction du séminaire du 21 janvier 2014 et préfiguration de la feuille de route du Club PP

Résultats synthétiques

Présentation de l'enquête

L'enquête de satisfaction fait suite au déroulement du séminaire introductif du club « Plan de Paysage ». Cette enquête s'est déroulée du 21 février au 3 mars 2014, par voie électronique et a été adressée aux membres du club PP lauréats.

22 réponses ont été recueillies.

Le questionnaire principal était organisé en quatre parties :

- Partie 1 : Satisfaction générale sur le séminaire
- Partie 2 : Satisfaction / Tables rondes
- Partie 3 : Bilan des apports du séminaire
- Partie 4 : Identification des thèmes à aborder dans les futures rencontres

Les membres du club n'ayant pas pu participer à ce séminaire ont également été interrogés sur cette dernière partie. (5 réponses ont ainsi été reçues).

Partie 1 : Satisfaction générale du séminaire

Réponse aux attentes des lauréats

Les 2/3 des répondants indiquent que ce premier séminaire a répondu tout-à-fait à leurs attentes, le dernier tiers indiquant que cette réponse a été partielle.

En commentaire, il est indiqué que la diversité des présentations, sur des étapes différentes et avec des intervenants diversifiés dans leur approche a été largement appréciée, permettant à certains de mieux cerner le cadre d'un plan de paysage et les modalités de sa mise en œuvre. Les témoignages de praticiens exposant des visions différentes des acteurs des territoires a été un plus. Un bémol concernant la quasi-absence d'élus au séminaire¹.

Organisation et modalités d'échanges

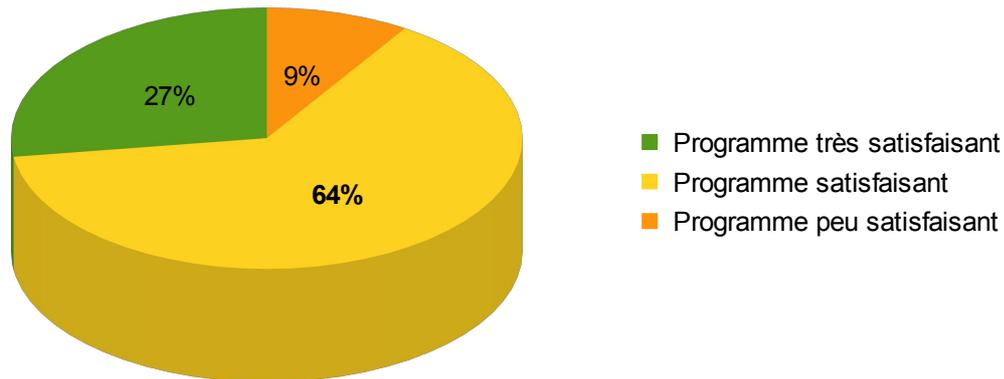
A 95 %, les participants sont satisfaits ou très satisfaits de l'organisation générale et des modalités d'échanges.

¹ il avait en effet été décidé de restreindre aux techniciens ce premier séminaire dans la mesure où celui-ci avait, exceptionnellement, une dimension clairement technique. Toutefois, l'objectif est bien de clarifier l'objet des séminaires (public élargi) des groupes de travail (public restreint - techniciens)

Des remarques sont formulées, indiquant qu'il aurait été préférable d'avoir une organisation sous forme d'ateliers des différentes tables rondes, avec un nombre limité de participants². Il est cependant reconnu que l'animation et le niveau d'échanges ont été de bon niveau et de qualité.

Programme général du séminaire

Les 2/3 des participants se disent satisfaits du programme du séminaire, et, plus d'un quart très satisfaits.



La diversité des intervenants a été largement appréciée, de même que les enseignements tirés des retours d'expérience. La transversalité des approches est en outre soulignée.

Les suggestions d'organisation pour les prochaines rencontres

Il ressort des propositions formulées pour les prochaines rencontres une volonté de favoriser les échanges sous la forme d'ateliers, ceux-ci pouvant être organisés sur la base de cas pratiques, d'exemples réussis de transcription de plans de paysage dans les aménagements ou dans la planification. Il est suggéré aussi que ce type de rencontre puisse se faire en région et pas forcément à la Défense.

Partie 2 : Tables rondes

Table ronde 1 : Le plan de paysage, de la théorie à la pratique

Une très grande majorité des participants (94%) a trouvé cette intervention intéressante ou très intéressante.

Au-delà de la présentation, il est proposé que dans une intervention ultérieure soient mis en lumière les difficultés possibles d'intégration des plans de paysage dans les politiques publiques, à commencer par les documents d'urbanisme (c'est à dire au delà des réussites, évoquer aussi les échecs et les difficultés rencontrées).

² cf. note précédente

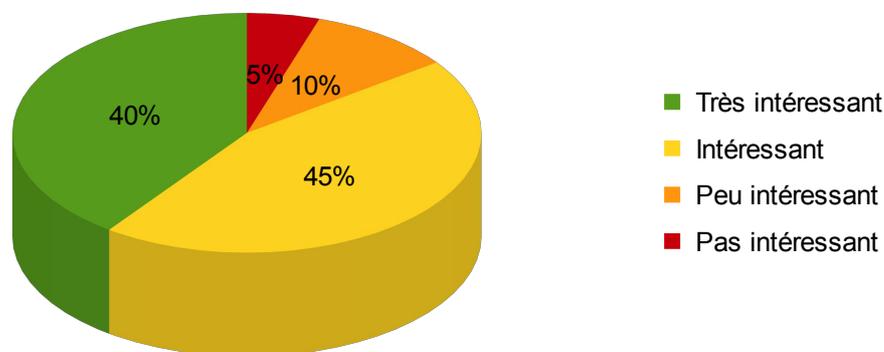
L'exemple du canton de Brouvelieures

Pour 90 % des lauréats, cette présentation a été intéressante ou très intéressante.

Il a été apprécié en particulier la présentation du déroulé de l'approche paysagère menée (très concrètement du point de vue du professionnel).

Table ronde 2 : De l'élaboration du cahier des charges à la sélection du prestataire : l'importance de contextualiser la démarche et de préciser ses attentes en vue d'analyser l'offre

L'intérêt porté à cette table ronde a été important puisque 85 % des participants l'ont trouvée intéressante ou très intéressante.



Les quelques nuances formulées indiquent toutefois que les éléments portés au débat (modalités d'analyse des offres) auraient pu être plus spécifiques au Plan de Paysage.

Table ronde 3 : l'importance de l'animation et du portage politique et technique du plan de paysage

Cette table ronde faisait appel à quatre présentations successives, présentant une diversité et une complémentarité des approches autour d'un plan de paysage. En terme d'appréciation générale, presque tous les répondants ont trouvé cette séquence intéressante voire très intéressante (respectivement 59 % et 36%).

Les quatre interventions portaient sur :

- le rôle de l'animateur (PNR Ballons des Vosges)
- l'association des élus (Agglopolys)
- la mobilisation du monde agricole (CC Vallée de la Bruche)
- l'articulation PLUi et PP (CC de la Saône-Vosgienne)

Si toutes ces interventions ont été très largement appréciées, l'enquête de satisfaction indique un intérêt plus fortement marqué encore pour les deux dernières interventions.

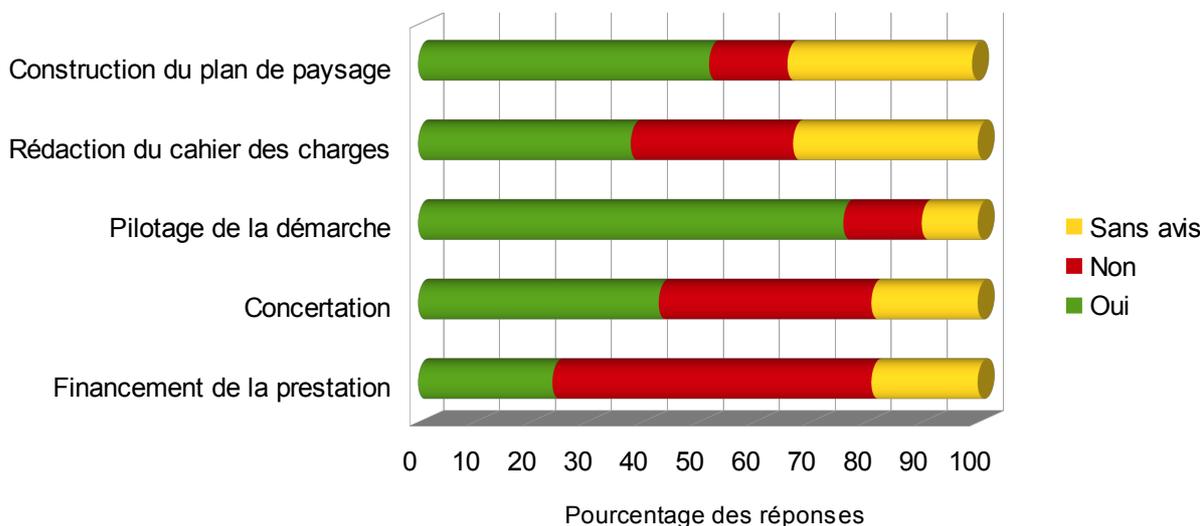
Ces présentations semblent avoir permis une prise de conscience collective sur la double nécessité

d'un portage politique et d'un portage technique forts qu'illustre le rôle déterminant de l'animateur technique du PP.

Partie 3 : Bilan des apports du séminaire

La question posée cherchait à savoir si ces échanges avaient permis d'apporter des réponses sur cinq points importants dans une démarche de PP, à savoir : :

- le cadre général de la démarche du plan de paysage
- la rédaction du cahier des charges
- le pilotage de la démarche
- la Concertation
- le Financement de la prestation



Il ressort de l'analyse des réponses que le séminaire a répondu aux attentes des 3/4 des participants en matière de pilotage de la démarche, ce qui est un motif de satisfaction.

Sur la construction du plan de paysage, le séminaire semble avoir également apporté des réponses à une majorité des participants (52%). Un tiers cependant est sans avis sur cette question.

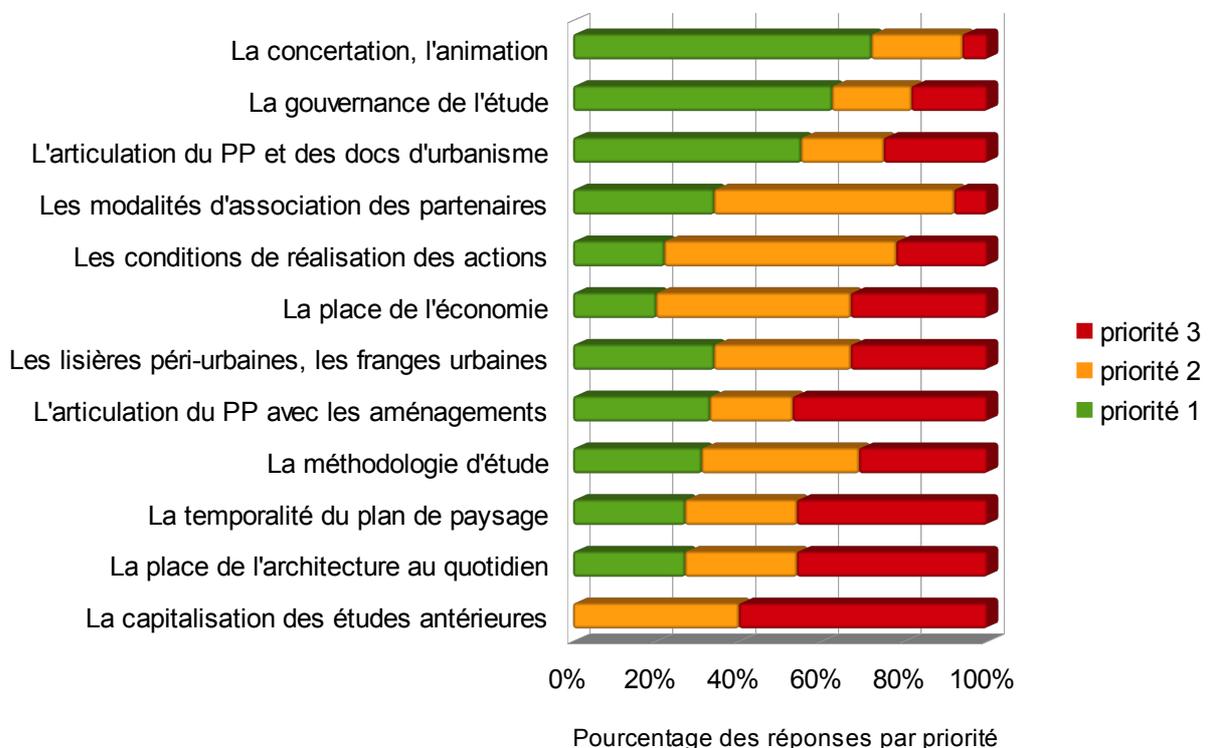
Concernant l'aide apportée à la rédaction du cahier des charges, 38 % des lauréats ont trouvé des réponses à leurs attentes, sachant que tous les territoires ne sont pas au même stade d'avancement de la démarche.

S'agissant de la concertation, les réponses sont très partagées, ce qui démontre la nécessité d'insister sur cette question qui ne semble pas avoir été totalement traitée.

Enfin, sur la question du financement de la prestation, une large majorité des participants (57%) indique que le séminaire n'y a pas apporté de réponse. Il est vrai que peu d'éléments de chiffrage ont été portés au débat.

Enfin, dans les commentaires formulés, il est souligné qu'une seule journée d'échanges avec autant de sujets abordés ne pouvait bien évidemment pas répondre à toutes les questions, d'où la suggestion de se concentrer sur des questions limitées (*sur le principe des groupes de travail thématiques, ndlr*)... Certains ont regretté de ne pas avoir pu bénéficier de ces éclairages plus tôt, leur démarche étant bien engagée (voire terminée). Il est souligné aussi qu'il existe déjà beaucoup d'éléments méthodologiques disponibles contribuant au cadrage des plans de paysage.

Partie 4 : Identification des thèmes à aborder lors des futures rencontres



Les territoires participants ainsi que ceux n'ayant pu se déplacer ont été interrogés à ce stade. Il en ressort les réponses suivantes, avec un classement par ordre de priorité.

Trois sujets émergent nettement en priorité 1 :

- la concertation, l'animation, l'appropriation par les habitants
- La gouvernance de l'étude et sa mise en œuvre ultérieure
- L'articulation du plan de paysage avec les documents d'urbanisme

Tous les autres sujets ne rassemblent pas une majorité de réponse en priorité 1.

En priorité 2, trois autres sujets semblent importants à traiter :

- Les modalités d'association des partenaires et acteurs du territoires
- Les conditions de réalisation des actions
- La place de l'économie

Enfin, en priorité 3, même si la demande est moins significative, les sujets qui ressortent sont :

- La capitalisation des études
- L'articulation de la démarche avec les opérations d'aménagement
- La temporalité du plan de paysage
- La place de l'architecture au quotidien

En conclusion, il apparaît que les attentes portent prioritairement sur :

- 1). La concertation/l'animation/l'appropriation par les habitants**
- 2). L'articulation avec les documents d'urbanisme (SCOT, PLU-i-)**
- 3). La gouvernance**

Dans un second temps, les membres du club sont, de manière générale, en attente d'éléments sur la traduction des objectifs de qualité paysagère dans les politiques sectorielles (condition de réalisation des actions, place de l'économie, modalités d'association des partenaires et acteurs du territoire, question des lisières urbaines, ...) qui répondent davantage à la phase 2 de la démarche.